



**Lycée de l'horticulture
et du paysage**
du pays de Brive

TROISIÈME



L'enseignement agricole offre aux élèves la possibilité d'acquérir les outils nécessaires à leur orientation dans le cadre d'une pédagogie alternant les apports fondamentaux, technologiques et professionnels, au lycée ou en entreprise.

OBJECTIFS

- Se réconcilier avec le système scolaire grâce à une pédagogie du concret et de la réussite
- S'épanouir dans l'environnement bienveillant d'une classe de 16 élèves maximum
- Se développer les capacités nécessaires à la poursuite d'études ultérieures
- S'approcher d'un ou plusieurs milieux professionnels grâce aux stages en entreprise et aux plages de sciences et techniques professionnelles
- Préparer le Diplôme National du Brevet

CONTENU DE LA FORMATION

- 1 semaine d'accueil et de positionnement pédagogique
- 2 semaines de stage en entreprise
- 1 semaine de stage collectif « prévention santé »

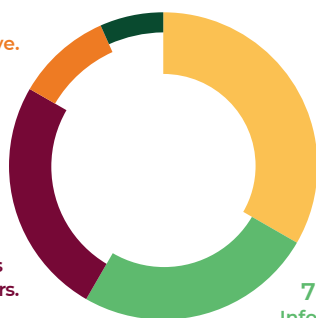
2h : Soutien, Individualisation, Tutorat, Orientation.

3h : Éducation sportive. (EPS)

10h : d'Éducation Socio-Culturelle, Français Anglais, Histoire-Géo.

7h30 : Accueil-Vente, Etude des végétaux cultivés, Aménagements Paysagers.

7h30 : Physique, Informatique, Biologie, Mathématique.



L'ADMISSION

L'accès à la classe de 3^{ème} de l'enseignement agricole peut se faire après une classe de 4^{ème} de l'éducation nationale ou de l'enseignement agricole, voire même après une classe de 3^{ème} de l'éducation nationale.

Les admissions sont prononcées en tenant compte des résultats scolaires mais surtout de la motivation pour l'un des métiers des secteurs professionnels abordés.

L'inscription se fait directement auprès de notre établissement.